

Les manières de se déplacer à Cambridge

L'initiative Vision Zero

La stratégie Vision Zero vise à éliminer tous les accidents de la route causant des décès ou des blessures graves, tout en promouvant une mobilité sûre, saine et équitable pour tous. Votre participation est essentielle au succès de cette initiative. Évitez les distractions au volant (posez votre téléphone) et respectez tous les usagers de la voirie (pour la bonne entente de tous). Chaque personne qui se déplace dans Cambridge a un rôle essentiel à jouer pour rendre la ville plus sûre. Pour savoir comment participer : cambridgema.gov/VisionZero



Le service Bluebikes

Bluebikes est le système public de vélopartage offert à Cambridge et dans les communes voisines de Boston, Somerville et Brookline. Il vous permet d'emprunter un vélo près de votre lieu de travail ou de résidence pour aller à un rendez-vous, faire vos courses ou rendre visite à vos proches. Il existe plusieurs types de cartes d'abonnement. De nouvelles stations sont mises en place régulièrement. Pour en savoir plus : cambridgema.gov/BikeShare



Les services d'autopartage

Comme son nom l'indique, l'autopartage vous permet de partager une voiture avec vos voisins. Ce système apporte aux habitants de Cambridge une option de transport en complément des robustes réseaux de transports en commun, de pistes cyclables et de voies piétonnes de la ville. Les adhérents au service d'autopartage peuvent utiliser un véhicule privé sans avoir à supporter le coût et les contraintes qu'entraînerait son achat. Lorsque votre demande d'adhésion est approuvée, la société d'autopartage vous envoie une carte servant à déverrouiller les portières et le contact. Les réservations se font à l'heure ou à la journée, à un tarif incluant habituellement l'assurance et le carburant. Pour en savoir plus : cambridgema.gov/Carsharing

Les services de navette

Navette EZride
Gratuit pour les employés des membres et pour les enfants de moins de 12 ans ; 2 \$ par trajet pour le public. Service aux heures de pointe (matin, mi-journée et soir) entre North Station et Cambridgeport en passant par Kendall Square. charlesriverma.org/ezride-shuttle

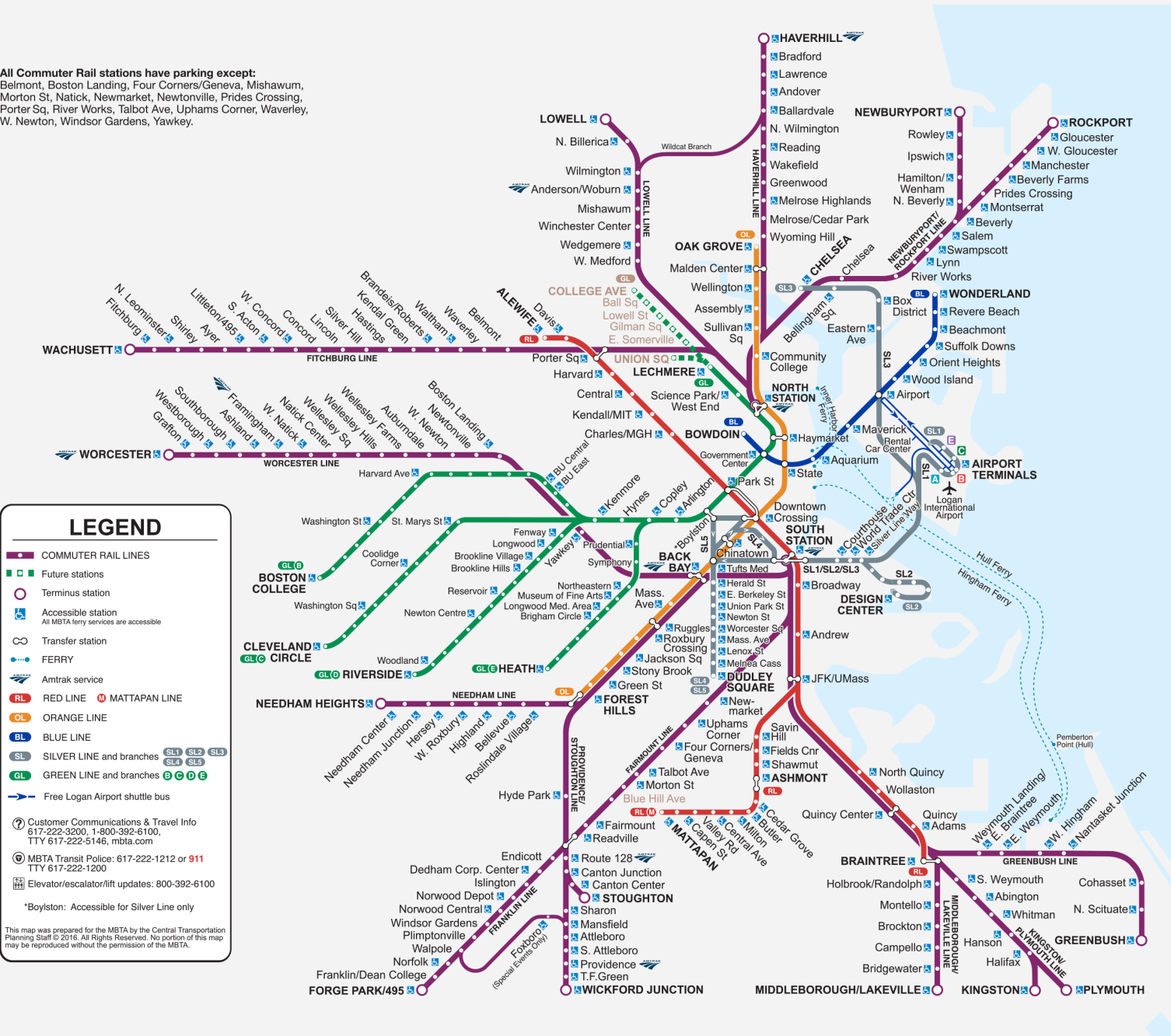
Navettes 128 Business Council à la station d'Alewife
2,75 \$ par trajet pour les entreprises membres ; 5,00 \$ pour les non-membres.
Ligne A : de la station d'Alewife à Wyman Street (Waltham)
Ligne B : de la station d'Alewife à Winter Street (Lincoln)
128bc.org

Navette LMA (Longwood Medical Area)
3,25 \$ par trajet pour le public et gratuit pour les étudiants du campus LMA de l'université Harvard. Service reliant le campus LMA à Harvard Square, à Central Square et au MIT. Les tickets doivent être achetés à l'avance.
masco.org/directions/m2-cambridge-harvard-shuttle

2,25 \$ à 11,50 \$ par trajet ; cartes d'abonnement disponibles. Desserte : North Station, Belmont (centre-ville), Charles River Museum of Industry and Innovation (Waltham), Mass Audubon's Drumlin Farm Wildlife Sanctuary (Lincoln), Codman House (Lincoln), Concord (centre-ville)
mbta.com/schedules_and_maps/rail/

Comment se procurer une carte CharlieCard ?

Les CharlieCards et les CharlieTickets sont réutilisables et rechargeables, mais la CharlieCard est plus économique, plus polyvalente et plus commode. Elle peut s'acheter et se recharger en ligne ainsi qu'à différents emplacements dans Cambridge. Pour en savoir plus : mbta.com/fares_and_passes



SE DÉPLACER

DANS

CAMBRIDGE

PORTER SQUARE

Le parc Danehy est à seulement ¼ de mile de Porter Square : 15 minutes à pied, 7 minutes à vélo ou 5 minutes en bus (ligne 83).

Payer son stationnement

Paiement par téléphone : Téléchargez l'application Passport, entrez vos données de paiement une seule fois, puis entrez votre zone de stationnement. Il n'y a aucun ticket à présenter.

Horodateur à ticket : Payez votre stationnement à l'horodateur et placez le ticket derrière votre pare-brise.

Paiement à la place : Retenez votre numéro de place, puis payez votre stationnement à l'horodateur en entrant ce numéro.

Gare aux contraventions !

Ne bloquez pas la bande cyclable. Défense d'y stationner ou de s'y arrêter sous peine de contravention.

Pour signaler un véhicule en infraction : Circulation et stationnement : 617-349-4700
Police (hors urgences) : 617-349-3300

Les différents types de voies cyclables

Les **bandes cyclables** sont des voies signalisées réservées exclusivement aux cyclistes. Les véhicules à moteur n'ont pas le droit de circuler sur les bandes cyclables. Ils peuvent seulement les traverser pour tourner ou pour se garer.

Les **marquages de voie partagée** indiquent que les vélos et les véhicules à moteur doivent partager la chaussée.

Les **pistes cyclables** sont des bandes cyclables physiquement séparées des voies destinées aux véhicules à moteur.

Les cyclistes sont autorisés à circuler dans la voie destinée aux véhicules à moteur même lorsqu'il y a une bande cyclable ou une voie partagée

Places pour handicapés

Les habitants de Cambridge titulaires d'une plaque handicapé peuvent déposer une demande de place handicapé adjacente à leur domicile.

Voir le plan des places handicapé disponibles dans les zones commerciales : cambridgema.gov/DisabilityParking 617-349-4692

ALEWIFE ↔ FRESH POND

1 mile : 10 minutes à pied, 5 minutes à vélo

L'hiver à Cambridge

Tenez les allées dégagées pour les piétons : n'oubliez pas de déneiger votre trottoir (et demandez aux autres s'ils ont besoin d'aide).

Lorsqu'un état d'urgence est déclaré pour cause de tempête de neige, les véhicules garés dans les rues à stationnement interdit sont mis en fourrière et font l'objet d'un procès-verbal.

Commonwealth Connect

Avec le service Commonwealth Connect, vous pouvez signaler les nids-de-poule, les obstructions de bande cyclables, les graffitis, les rongeurs, les matières recyclables à ramasser, les vélos abandonnés et les problèmes concernant l'entretien des parcs, les trottoirs, les éclairages de voirie et les feux ou panneaux de signalisation. Le traitement de votre demande est affecté automatiquement et vous pouvez en assurer le suivi.

617-349-4825
cambridgema.gov/CommonwealthConnect

Pour obtenir cette carte en ligne : cambridgema.gov/GACmap

EAST CAMBRIDGE ↔ KENDALL SQUARE

¼ de mile : 15 minutes à pied, 7 minutes à vélo ou 20 minutes en bus (service EZride)

Où le stationnement des vélos est-il autorisé ?

Cambridge met plus de 3 000 râteliers à vélos à la disposition du public et en ajoute de nouveaux chaque année. Le stationnement est limité à 72 heures dans les quartiers d'affaires.

Les vélos stationnés ne doivent ni bloquer l'accès des piétons, ni être attachés à des bouches d'incendie, rampes, garde-fous, bancs, arbres, réceptifs à ordures, parcmètres ou panneaux de place handicapé.

Vous pouvez demander un râtelier à vélos ! Voir l'encadré « Informations utiles » sur cette brochure.

Attention en ouvrant les portières !

Vérifiez toujours qu'il n'y ait ni cycliste ni piéton avant d'ouvrir votre portière, que vous soyez passager ou conducteur du véhicule.

CENTRAL ↔ INMAN SQUARE

Un peu plus de ½ mile : 12 minutes à pied, 5 minutes à vélo ou 6 minutes en bus (ligne 83 ou 91)

Vélos et transports en commun

Les vélos sont permis sur les lignes suivantes :

Bleu	Trafic entrant : sauf de 7 h à 9 h Trafic sortant : sauf de 16 h à 18 h
Commuter Rail	OUI, sauf aux heures de pointe. Voir le symbole du vélo sur les horaires.
Orange	Sauf de 7 h à 10 h et de 16 h à 19 h
Rouge	Sauf de 7 h à 10 h et de 16 h à 19 h
Argent	Si un râtelier à vélos est disponible
Vélo plié	Les vélos pliés sont toujours autorisés
Week-end	Les vélos sont autorisés le week-end à toute heure sur toutes les lignes sauf la verte.

Les vélos ne sont jamais autorisés sur la ligne verte. Les bus de la MBTA sont équipés de râteliers à vélos pour les déplacements multimodaux.
mbta.com/riding_the_t/bikes

Comment connaître l'heure de passage du prochain bus ?

Plus besoin de se demander à quelle heure passera le prochain bus ou la prochaine rame. Plusieurs applications permettent de suivre les bus et rames en temps réel (la MBTA recommande l'application Transit). Il y a même des options pour les téléphones mobiles ordinaires. Voir également les informations affichées en temps réel dans les bâtiments municipaux et à la station Porter.
mbta.com/ridetools

HARVARD SQUARE

Inman Square est à seulement 1 mile de Harvard Square : 20 minutes à pied, 10 minutes à vélo ou 7 minutes en bus (ligne 69).

Vitesse limitée à 25 mi/h

Quand vous conduisez à Cambridge, n'oubliez pas que la vitesse est limitée à 25 miles à l'heure (40 km/h) sauf signalisation contraire. En cas de doute, RALENTISSEZ. Roulez à 25 pour sauver des vies.
cambridgema.gov/VisionZero

Fonctionnement des signaux lumineux

Les feux rendent les intersections plus sûres et plus faciles à traverser pour les piétons.

Si vous êtes au volant Ralentissez, arrêtez-vous toujours au feu rouge et cédez toujours le passage aux piétons et aux cyclistes avant de vous engager dans une voie ou de faire un tournant.

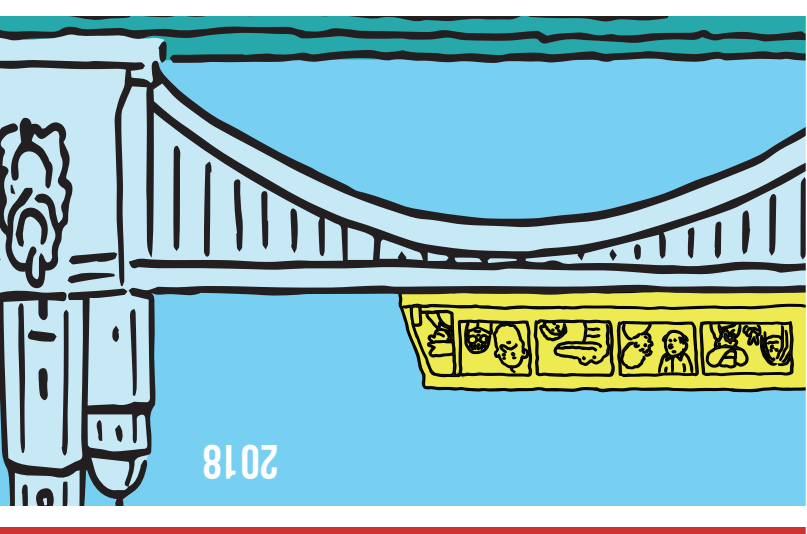
Si vous êtes à pied Lorsque vous traversez à une intersection, vous avez souvent une longueur d'avance sur les véhicules qui vont dans la même direction. Comme ces derniers ont le feu vert, faites bien attention à ceux qui tournent alors que vous traversez.

Si vous êtes à vélo Ralentissez, arrêtez-vous toujours au feu rouge et cédez toujours le passage aux piétons avant de vous engager dans une voie ou de faire un tournant. Vous pouvez traverser au passage piétons en poussant votre vélo si vous ne voulez pas attendre ou si vous vous sentez plus en sécurité.

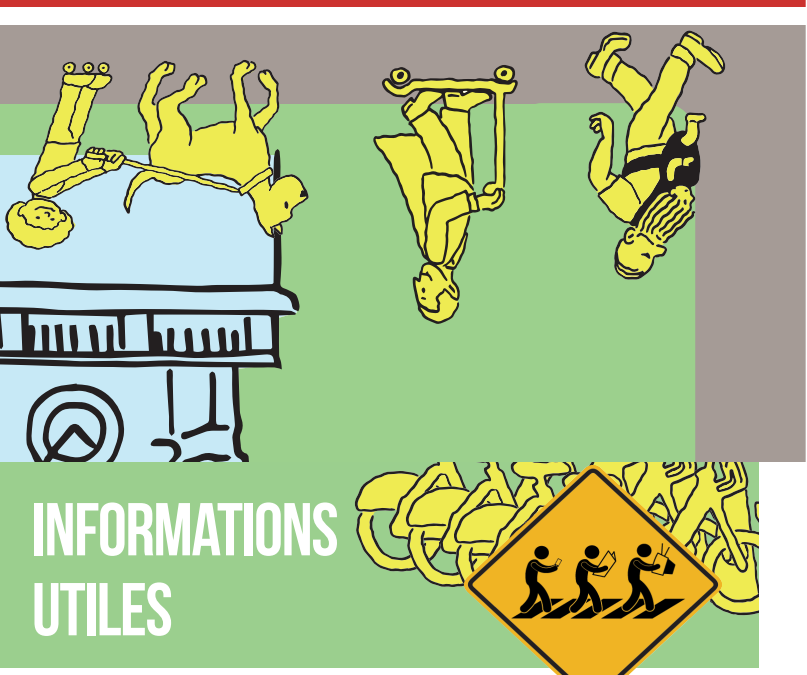
Certaines intersections sont désormais équipées de signaux lumineux réservés aux cyclistes, pour améliorer leur sécurité tout en simplifiant leur passage.
cambridgema.gov/Bikes

Se déplacer à vélo la nuit

Selon la loi du Massachusetts, les cyclistes circulant la nuit doivent utiliser un feu avant blanc, un réflecteur arrière rouge et des réflecteurs de pédales ou de chevilles.



GETTING AROUND CAMBRIDGE



- Comment signaler les infrastructures endommagées, les trottoirs non déneigés, etc. ?**
Commonwealth Connect : cambridgema.gov/CommonwealthConnect
- Comment s'inscrire pour recevoir les alertes locales ?**
Cambridge Alert Network : cambridgema.gov/AlertNetwork
- Comment savoir quand un état d'urgence pour tempête de neige est déclaré ?**
Les urgences relatives à l'enneigement sont communiquées sur cambridgema.gov/Snow, sur la chaîne 22 (22-CityView) et sur le Cambridge Alert Network.
- Comment s'informer à propos du stationnement des vélos sur les terrains privés ?**
Cambridge a des règles particulières concernant le stationnement des vélos. Voir le guide en ligne : cambridgema.gov/BikeParkingGuide
- Comment signaler un accident de vélo ou un cas de harcèlement ?**
Police (hors urgences) : 617-349-3300. Urgences : 911
- Comment signaler une perte ou un vol de vélo ?**
Conservez le numéro de série et une photo de votre vélo pour en disposer en cas de besoin. Police (hors urgences) : 617-349-3300
- Comment demander un râtelier à vélos ?**
Département du développement local : 617-349-4615 ou bikerack@cambridgema.gov
- Comment s'inscrire au service de vélopartage Bluebikes ?**
Consultez le site cambridgema.gov/BikeShare
- Que faire si mon véhicule est mis en fourrière ?**
Pour trouver votre véhicule, vous devez connaître son numéro de plaque d'immatriculation.
Police (hors urgences) : 617-349-3300
- Comment être informé des travaux de voirie ?**
Département des travaux publics : 617-349-4800 ou cambridgema.gov/TheWorks
- Pour signaler un véhicule en infraction de stationnement ?**
Circulation et stationnement : 617-349-4700
Police (hors urgences) : 617-349-3300
- Comment se renseigner sur les places pour handicapés ?**
Demander une place : 617-349-4729 ou cambridgema.gov/Traffic
Trouver une place en ligne : cambridgema.gov/DisabilityParking
- Comment connaître ou signaler les problèmes concernant les services de bus et de train de la MBTA ?**
Service aux usagers de la MBTA : 617-222-3200, ou 617-222-5146 (TTY)
mbta.com/CustomerSupport
- Comment se renseigner sur l'accessibilité des services de la MBTA ?**
Ligne « accessibilité » de la MBTA : 617-222-2828
mbta.com/CustomerSupport
- Quand le nettoyage des rues a-t-il lieu ?**
À Cambridge, le nettoyage de la voirie s'effectue régulièrement le 1er avril ou le 1er décembre. Les calendriers sont indiqués en ligne ainsi que sur des panneaux de signalisation : cambridgema.gov/Traffic
- Comment régler un P-V de stationnement ?**
Les P-V de stationnement doivent être payés dans les 21 jours.
Circulation et stationnement : 617-349-4700 ou cambridgema.gov/Traffic
- Où trouver les règles et usages à respecter dans les rues de Cambridge ?**
Tous les renseignements sont disponibles au lien suivant : bit.ly/CambridgeStreetCode